

Acquisition chemin de la Combe aux Chiens à Mme BAUD Isabelle

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon envisage de poursuivre la réalisation de travaux d'élargissement de voirie (mise à l'alignement) chemin de la Combe aux Chiens.

Pour ce faire, Mme BAUD Isabelle cède gratuitement à la Ville de Besançon environ 90 m² de sa propriété cadastrée section OR n° 294. Cette propriété d'une contenance totale de 1 447 m² est classée en zone NB du POS Nord.

La Ville de Besançon versera une indemnité de 23 000 F (3 506,33 €) à Mme BAUD pour perte de mur.

Lors des travaux d'élargissement, la Ville de Besançon prendra en charge la fouille du futur mur de clôture.

Conformément à la loi de finances n° 82.1126 du 29 décembre 1982, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur cette acquisition,
- autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.